



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 172-03-2025 CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT AU MOYEN DE L'AFFECTATION D'UNE PARTIE DU SURPLUS ACCUMULÉ

Veillez prendre avis que le 7 avril 2025 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 172-03-2025.

Le règlement N° 172-03-2025 a pour objet d'augmenter le fonds de roulement en transférant un montant de 518 400 \$ du surplus accumulé au fonds de roulement.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier